

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
195<sup>e</sup> année  
17 octobre 2019  
n° 35 / 7836<sup>e</sup>  
pages 1929 à 1984

## CHRONIQUE / Personne humaine

Étude sur les directives anticipées  
et la personne de confiance : le rôle du tiers  
dans l'expression de la volonté du sujet empêché

> Marie Grosset

1947

## ÉDITORIAL

1929 Le viol par plis et surpoids, *Dany Cohen*

## ACTUALITÉS

- 1933 Bail commercial (résiliation de plein droit) : demande de constat par le juge-commissaire
- 1936 Bail d'habitation (pièces justificatives) : candidat à la location ou caution
- 1937 Mandat d'arrêt européen (émission par le parquet) : homologation et contrôle par un tribunal
- 1938 Université (droits d'inscription) : constitutionnalité du régime
- 1939 Taxe intérieure de consommation (biocarburant) : constitutionnalité du régime
- 1942 Travailleur indépendant (taux de cotisation) : constitutionnalité sous réserve du régime

## POINT DE VUE

1945 La communication judiciaire des affaires criminelles, *Jean Pradel et Christophe Amunzateguy*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1956 **Panorama** : Droit du commerce international, *Louis d'Avout, Sylvain Bollée et Étienne Farnoux*
- 1973 **Notes** : Du vol d'un portrait officiel du président de la République comme moyen de lutter contre le réchauffement climatique : quelle « justification » ?,  
*note sous T. corr. Lyon, 16 sept. 2019, Damien Roets*
- 1979 Du paiement du généalogiste sur le fondement de la gestion d'affaires,  
*note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 29 mai 2019, Thibault de Ravel d'Esclapon*

## ENTRETIEN

1984 Stéphane Baller – Mettre un H à Avocat, c'est possible ?

DAJLOZ



Version numérique incluse\*



321935



9 782993 219355



31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,  
et Philippe MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Maëlle HARSCOÛET DE KERAVAL (5379)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Ginette N'KOUA, Responsable

Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Myriam LACROIX, Responsable

Tél. : 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 705 € HT (719,81 € TTC)

Étranger : 771 € HT

Prix au numéro : 31,65 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Octobre 2019

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal

Taux de fibres recyclées : 0 %

Ptot : 0,08 kg/t

## ÉDITORIAL

Dany Cohen

1929

Le viol par plis et surpoids



## ACTUALITÉS

1932

### DROIT DES AFFAIRES

#### Consommation

Clause abusive (prêt): paiement de coûts pour des services non spécifiés, *CJUE 3 oct. 2019*

Clause abusive (prêt en devises étrangères): portée de l'annulation par le juge, *CJUE 3 oct. 2019*

#### Entreprise en difficulté

Bail commercial (résiliation de plein droit): demande de constat par le juge-commissaire, *Com. 9 oct. 2019*

#### Fonds de commerce et commerçants

Gérant-mandataire (résiliation du contrat): rupture d'une relation commerciale établie, *Com. 2 oct. 2019*

1934

### DROIT CIVIL

#### Bien-Propriété

Indivision (licitation): partage ordonné par décision de justice irrévocable, *Civ. 1<sup>re</sup>, 3 oct. 2019*

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Accident de la circulation (assistance des victimes): non-renvoi d'une QPC, *Civ. 1<sup>re</sup>, 25 sept. 2019*

#### Famille-Personne-Succession

Contribution aux charges du mariage (achat d'un bien indivis): vente d'un bien personnel, *Civ. 1<sup>re</sup>, 3 oct. 2019*

Communauté réduite aux acquêts

(récompense): apport d'un immeuble propre, *Civ. 1<sup>re</sup>, 3 oct. 2019*

Droit de visite (couple de femmes):

communication pour avis au ministère public, *Civ. 1<sup>re</sup>, 3 oct. 2019*

1936

### DROIT IMMOBILIER

#### Bail

Bail d'habitation (pièces justificatives): candidat à la location ou caution

Bail rural (métayage): conversion en bail à ferme et droit au respect des biens,

*Civ. 3<sup>e</sup>, 10 oct. 2019*

1937

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Libre circulation des personnes (travailleurs): maîtres de conférences postdoctoraux, *CJUE 10 oct. 2019*

1937

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Procédure pénale

Mandat d'arrêt (irrégularité): non-respect d'une permission de sortie, *Crim. 1<sup>er</sup> oct. 2019*

Mandat d'arrêt européen

(émission par le parquet): homologation et contrôle par un tribunal, *CJUE 9 oct. 2019*

1938

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Université (droits d'inscription): constitutionnalité du régime, *Cons. const., 11 oct. 2019*

Émission de gaz à effet de serre (quotas): publication d'une ordonnance

#### Fiscalité

Taxe intérieure de consommation (biocarburant): constitutionnalité du régime, *Cons. const., 11 oct. 2019*

1940

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Représentant syndical: modalités d'évaluation des compétences, *Soc. 9 oct. 2019*

Prud'hommes: évolution du contentieux entre 2014 et 2018

#### Sécurité sociale

Travailleur indépendant (taux de cotisation): constitutionnalité sous réserve du régime, *Cons. const., 4 oct. 2019*

1942

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Récusation (recevabilité): obligation de motivation, *Civ. 2<sup>e</sup>, 26 sept. 2019*

Mesure d'instruction *in futurum* (caducité): portée des mesures tardives, *Civ. 2<sup>e</sup>, 26 sept. 2019*

Compétence européenne (domaine): fiducie destinée à gérer une participation à distance, *CJUE 3 oct. 2019*

Compétence européenne (consommateur): intermédiation d'une société de courtage, *CJUE 3 oct. 2019*

Compétence européenne (règlement Rome I): opposabilité aux tiers d'une cession de créance, *CJUE 9 oct. 2019*





## POINT DE VUE

1945

La communication judiciaire des affaires criminelles  
par Jean Pradel et Christophe Amunzatéguy



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUE

1947

Étude sur les directives anticipées et la personne de confiance: le rôle du tiers dans l'expression de la volonté du sujet empêché  
par Marie Grosset

### NOTES

1973

Du vol d'un portrait officiel du président de la République comme moyen de lutter contre le réchauffement climatique: quelle « justification »?,  
note sous T. corr. Lyon, 16 sept. 2019  
par Damien Roets

1979

Du paiement du généalogiste sur le fondement de la gestion d'affaires, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 29 mai 2019  
par Thibault de Ravel d'Esclapon

### PANORAMA

1956

Droit du commerce international  
août 2018 – juillet 2019  
par Louis d'Avout, Sylvain Bollée  
et Étienne Farnoux



## ENTRETIEN

1984

Stéphane Baller  
Mettre un H à Avocat, c'est possible?

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



**\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

**Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr**